

31^e Coupe de France des Rallyes **RALLYE** des Côtes du Tarn

www.rallyedescotesdutarn.fr

1^{ère} Edition VHC

Règlement
Particulier Modernes



21/22/23
octobre 2016



SOMMAIRE

<u>Programme du Rallye</u>	Page 3
<u>Liste des adresses</u>	Page 4
<u>Article 1P – Organisation</u>	
Définition	Page 5
Comité d'organisation	Page 6
Secrétariat du Rallye	Page 7
1.1P : Officiels du Rallye	Page 8
1.2P : Eligibilité	Page 9
1.3P : Vérifications	Page 9
<u>Article 2P – Assurances</u>	Page 10
<u>Article 3P – Concurrents et pilotes</u>	
3.1P : Demande d'engagement – inscriptions	Page 10
3.1.1.1P : Concurrents admis	Page 10
3.1.1.2P : Droits d'engagements	Page 10
3.2P : Les Equipages	Page 10
3.3P : Ordre de départ- Plaques - Numéros	Page 10
<u>Article 4 – Voitures et équipements</u>	
4.1P : Voitures admises	Page 10
4.2P : Pneumatiques	Page 11
4.3P : Limitation de changement de pièces	Page 11
4.4P : Assistance	Page 11
4.6P : Identification des voitures	Page 11
<u>Article 5 – Publicité</u>	Page 12
<u>Article 6 – Site et infrastructure</u>	
6.1P : Description	Page 12
6.2P : Reconnaissances	Page 12
6.2.1P : Nombre de passages	Page 12
6.2.2P : Voitures de reconnaissance	Page 12
6.2.3P : Equipements	Page 13
6.3 P : Horaires des Reconnaissances	Page 13
6.4P : Carnet de contrôle	Page 13
6.5P : Circulation	Page 13
<u>Article 7 – Déroulement du Rallye</u>	
7.1P : Départ	Page 13
7.2P : Dispositions générales relatives aux contrôles	Page 13
7.3P : Contrôles horaires – Contrôles de passage	Page 13
7.4P : Mise hors course	Page 13
7.5P : Contrôles de regroupement	Page 13
7.6 P : Epreuves Spéciales	Page 14

Article 8 – Réclamations – Appels

Page 14

Article 9 – Classements

Page 14

Article 10 – Prix – Coupes

Page 14

Itinéraire Vendredi

Page 16

Itinéraire Samedi

Page 17

Itinéraire Dimanche

Page 18

PROGRAMME – HORAIRES -- ADRESSES

Lundi 29 Août 2016

Parution du règlement. Ouverture des engagements.

Lundi 10 Octobre 2016

Clôture des engagements.

Samedi 15 Octobre 2016

Parution du road-book.

Reconnaisances :

Le samedi 15 octobre, le dimanche 16 octobre, jeudi 20 octobre et vendredi 21 octobre de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Vendredi 21 Octobre 2016

De 14H30 à 18H30 : Vérifications Administratives : Cave des vignerons de Rabastens VINOVALIE. Route d'Albi 81800 RABASTENS
(Suivant horaire de convocation).

De 15H00 à 19H00 : Vérifications Techniques :
Cave des vignerons de Rabastens VINOVALIE. Route d'Albi 81800 RABASTENS
(Suivant horaire de convocation).

A partir de 14H00 : Accueil des officiels : Mairie de RABASTENS 81800 RABASTENS

17H30 : 1ère Réunion du Collège des Commissaires Sportifs à : Cave des vignerons de Rabastens VINOVALIE. Route d'Albi 81800 RABASTENS

19H30 : Publication de la liste des concurrents autorisés à prendre le départ et publication des heures et ordre de départ de la 1ère étape.

21H00 : Départ du 1er Concurrent du parc fermé : Promenade des Lices 81800 RABASTENS

22H23 : Arrivée de la 1ère Etape au parc fermé - Place d'HAUTPOUL à GAILLAC (place de la Mairie).

Samedi 22 Octobre 2016

00H30: Affichage du classement partiel à l'issue de la 1ère étape. Publication des heures et ordre de départ de la 2^{ème} étape.

09H00 : Départ du 1er Concurrent du parc fermé - Place d'HAUTPOUL à GAILLAC (place de la Mairie).

16H56 : Arrivée de la 2ème Etape au parc fermé - Place de la Mairie à COUFFOULEUX.

19H00: Affichage du classement partiel à l'issue de la 2ème étape. Publication des heures et ordre de départ de la 3^{ème} étape.

Dimanche 22 Octobre 2016

09H00 - Départ de la 3ème Etape du parc fermé - Place de la Mairie à COUFFOULEUX.

14H23 : Arrivée de la 3ème Etape au parc fermé – VINOVALIE – Rabastens (Cave).

Le classement final provisoire sera affiché au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au dernier CH, au PC de la Mairie de RABASTENS et sur le podium, à Vinovalie - Rabastens (Cave).

16H00 : Remise des prix - VINOVALIE – Rabastens. (Cave).

Vérifications Finales : Garage MOÛSSET AUTOMOBILE 10, route de saurs – 81800 RABASTENS.

LISTE DES ADRESSES

Organisateur Technique:

Ecurie des 2 Rives, 53 avenue Jean Bérenguier. 81800 Couffouleux.

Tel : 05 63 33 84 81 **Fax** : 09 57 80 79 21

E-mail : ecuriedesdeuxrives@free.fr **Site** : www.rallyedescotesdutarn.fr

Mise à disposition du Road- Book :

Bar LE PROGRES 2, promenade des Lices 81800 RABASTENS.

Accueil des officiels :

Mairie de Rabastens 3 quai des Escoussières 81800 RABASTENS

P.C du Rallye :

Mairie de Rabastens 3 quai des Escoussières 81800 RABASTENS

Salle de presse :

Mairie de Rabastens, 3 quai des Escoussières 81800 RABASTENS.

Accueil des commissaires :

Salle polyvalente, rue des Graves 81800 COUFFOULEUX.

Parc de déchargement des remorques

Chez M. BOUYGUE derrière la Cave de Vinovalie - Rabastens route d'Albi 81800 RABASTENS.

Vérfications administratives:

Cave des vigneronns de Rabastens VINOVALIE. Route d'Albi 81800 RABASTENS.

Vérfications techniques:

Cave des vigneronns de Rabastens VINOVALIE. Route d'Albi 81800 RABASTENS.

Parc remorques

Chez M. BOUYGUE derriére la Cave de Vinovalie - Rabastens route d'Albi 81800 RABASTENS.

Affichage officiel :

Avant le Rallye : Bar LE PROGRES 2, promenade des Lices 81800 RABASTENS.

Vendredi 21 Octobre 2016 : PC du Rallye Mairie de RABASTENS de 19h00 à 07h00 le samedi

Samedi 22 Octobre 2016: PC du Rallye Mairie de RABASTENS de 7H00 à 00H00.

Dimanche 23 Octobre 2016: PC du Rallye Mairie de RABASTENS de 00H00 à 18H00.

Tableaux d'informations:

Vendredi 21 octobre 2016

Parc Fermé de Départ : Promenade des Lices 81800 RABASTENS 14h00 à 23h00.

Parc Fermé de fin de 1^{ère} étape : Place d'HAUTPOUL à GAILLAC de 22h00 à 01h00

Samedi 22 Octobre 2016:

Parc Fermé de Départ de la 2^{ème} étape : Place d'Hautpoul à GAILLAC de 07H30 à 11H00.

Parc de regroupement : place Paul SAISSAC à LISLE/ TARN de 10H00 à 18H30.

Parc Fermé de fin de 2^{ème} étape : Place de l'hôtel de ville à COUFFOULEUX de 18H00 à 00h00.

Dimanche 23 Octobre 2016:

Parc Fermé de départ de la 3^{ème} étape : Place de l'hôtel de ville à COUFFOULEUX de 00H00 à 10H00

Parc de Regroupement : Promenade des Lices à RABASTENS de 8H00 à 15H00.

Parc fermé de fin du rallye VINOVALIE - Rabastens

Vérfications finales :

Garage MOÏSSET AUTOMOBILE

10, route de SaurS - 81800 RABASTENS - ☎ : 05.63.33.75.23

Remise des prix :

VINOVALIE - RABASTENS (Cave). Route d'Albi 81800 RABASTENS.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Définition

L'Association Sportive Automobile du Vignoble Tarnais et L'Ecurie des 2 Rives organisent, sous réserve de l'approbation de l'autorité administrative, les 21,22 et 23 Octobre 2016 :

Le 31^{ème} RALLYE NATIONAL DES COTES DU TARN

Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International, aux règlements Sportifs de la Fédération Française du Sport Automobile et au présent règlement auxquels tous les concurrents s'engagent à se soumettre par le fait de leur inscription.

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A en date du :

sous le permis d'organisation numéro : N

F. F. S. A.

PERMIS D'ORGANISATION

N° 824

DATE 05/09/2016

Comité d'organisation :

COMITE D'HONNEUR

M. Thierry GENTILHOMME

Mme. Carole DELGA

M. Thierry CARCENAC

M. Jacques VALAX

M. Nicolas DESCHAUX

M. André DIVIES

M. Alain MARY

M. Paul SALVADOR

Mme Maryline LHERM

M. Patrice GAUSSERAND

M. Georges PAULIN

M. Pierre VERDIER

M. Claude SOULIES

M. Olivier DAMEZ

M. Bernard MIRAMOND

M. Guy PENDARIES

M. Michel BUFFEL

M. Jérôme ALBENGE

M. Francis PRADIER

M. Christophe GOURMANDEL

Préfet du Tarn

Présidente du Conseil Régional LRMP

Président du Conseil Départemental

député de la 2ème circonscription du Tarn

Président de la Fédération Française du Sport Automobile

Président du Comité Régional du Sport automobile Midi-Pyrénées

Président de l'ASA du Vignoble Tarnais

Vice-Président du Conseil Départemental, Président de la communauté de communes Vère Grésigne et Pays

Salvagnacois, Maire de Castelnau de Montmiral

Conseillère Départementale – Maire de LISLE SUR TARN

Conseiller Départemental - Maire de GAILLAC

Maire de MONTDURAUSSE

Maire de RABASTENS - Président de la Communauté de Communes du PAYS RABASTINOIS

Maire de ROQUEMAURE - Président du SIVOM du Pays Rabastinois

Maire de COUFFOULEUX

Maire de SALVAGNAC

Maire de MONTVALEN

Maire de TAURIAC

Maire de SAINT URCISSE

Maire de LA SAUZIÈRE SAINT JEAN

Maire de GRAZAC

COMITE D'ORGANISATION :

Co – Présidents

Éric LAURENS

Jean-Bernard VAYSSIERE

Vice-présidents

Alain MARY

Éric FAVREAU

Secrétaire

Myriam BERTRAND-PUECH

Secrétaires Adjointes

Jacques LABRO

Brigitte MARTY

Trésorière

Chantal FAVREAU

Trésorier Adjoint

Hervé RUFFAT

Responsable Communication-Animation et Promotion

Olivier DARBOIS

Responsable des Officiels

Myriam BERTRAND-PUECH

Responsables des Commissaires

Jean Bernard VAYSSIERE

Responsable des Engagements

Brigitte MARTY

Responsable V.I.P

Alain MARY

Chargés de la sécurité des E.S

SALVAGNAC

Jean Pierre JULIA

SAINTE CECILE et BARAT

Alexandre HERMET
Antony POUGET

MONTAIGUT
(Cap de L'Homme)

Jean-Bernard VAYSSIERE
Jean Paul DYLEWSKI

SAINT CAPRAIS

Franck ROUQUETTE
Yves CHOUIDEN

MONTVALEN - TAURIAC

Éric FAVREAU
Bernard FARDIN

Organisation technique

ECURIE des 2 RIVES
53 Av Jean BERENGUIER
81800 COUFFOULEUX
E-mail : ecuriedesdeuxrives@free.fr
Site : www.rallyedescotesdutarn.fr

SECRETARIAT DU RALLYE :

Jusqu'au vendredi 21/10/2016 à 12h00, le secrétariat du rallye sera situé à l'adresse suivante :

Ecurie des 2 Rives, 53 avenue Jean Bérenguier. 81800 COUFFOULEUX.

Tel : 05 63 33 84 81 *Fax* : 09 57 80 79 21

E-mail : ecuriedesdeuxrives@free.fr *Site* : www.rallyedescotesdutarn.fr

Du Vendredi 21/10/2016 à 14h00 au Dimanche 23/10/2016, le secrétariat du rallye sera situé à l'adresse suivante :

P.C du Rallye à l'hôtel de ville de RABASTENS

Tableaux officiels d'Affichage

Avant le Rallye: Bar LE PROGRES 2, promenade des Lices 81800 RABASTENS.

Vendredi 21 Octobre 2016: PC du Rallye à la mairie RABASTENS de 19H00 à 01H00.

Samedi 22 Octobre 2016: PC du Rallye à la mairie de ville de RABASTENS de 7H00 à 24H00.

Dimanche 23 Octobre 2016: PC du Rallye à la mairie de ville de RABASTENS de 00H00 à 18H00.

Tableaux d'informations:

Vendredi 21 octobre 2016

Parc Fermé de Départ : Promenade des Lices 81800 RABASTENS.

Parc Fermé de fin de 1^{ère} étape : Place d'HAUTPOUL à GAILLAC (place de la Mairie).

Samedi 22 Octobre 2016:

Parc Fermé de Départ de la 2^{ème} étape : Place d'Hautpoul à GAILLAC de 07H30 à 11H00.

Parc de regroupement : place Paul SAISSAC à LISLE/ TARN de 10H00 à 18H30.

Parc Fermé de fin de 2^{ème} étape : Place de la mairie à COUFFOULEUX de 18H00 à 00h00.

Dimanche 23 Octobre 2016:

Parc Fermé de départ de la 3^{ème} étape : Place de la mairie à COUFFOULEUX de 00H00 à 10H00

Parc de Regroupement : Promenade des Lices à RABASTENS de 8H00 à 15H00.

Parc fermé de fin du rallye CAVE VINOVALIE - Rabastens

1.1P. OFFICIELS

Observateur FFSA	P. BOÏ	
Président du collège des Commissaires Sportifs	J.C. LEROY	5492
Membres du collège des Commissaires Sportifs	C. GALBAN	1747
	M. DECARPENTRIE	3433
Directeur de Course	J. LORRE	10395
Adjoint au Directeur de Course	G. TRONCAL	1056
Directeurs de Course Adjoints	S. FAUVEL	2517
	L. TEILLARD	10182
Relations Concurrents	V. PUYO	21585
	G. LAPERRUQUE	8273
Responsable des Commissaires Techniques	M. THERON	6397
	S. LARQUEY	8454
Commissaires techniques	J.P. ROQUES	178808
	R. VANARA	114915
	C. NATEWAJKO	43054
	J.C MARTY	32003
	F. JAMMES	
	R. BEREAU	136886
Responsables des parcs	G. TEXIER	18160
	G. ROUX	1482
Directeurs de Course Délégués aux E.S	J. ETIENNE	1767
	M. GALANT	113868
Directeur de Course Délégué P. Inter.	C. BLANC	
Commissaires Sportifs Délégués aux E.S	J. JONQUIERES	9859
	E. BONIFACE	131210
Responsable Chrono	H. LABORIE	2279
Médecin Responsable	J. BRISSAT	160417
Responsable des Classements	N. BONNET	7422
	G. TEXIER	18160

Chargé Vérification Publicité		
Juges de Faits	M. BLANC	20772
	D. JOUBERT	14860
Relations Presse	A. ALABERT	54231
Responsable des Commissaires	J.B VAYSSIERE	
Véhicule BBR	B. GALARD	4608
D.C Véhicule 00	G. FAYET	162390
Véhicule Sécurité	P. MARTY	9699
	H.RUFFAT	178117
D.C Véhicule Damier	J. LE GALL	9383

A l'exception des membres du collège des commissaires sportifs, tous les officiels figurant sur le règlement du rallye sont déclarés compétents en tant que juge de fait pour la constatation visuelle d'infractions dont ils seraient les témoins. Ils devront notifier par un rapport écrit au directeur de course, les faits constatés dans les plus brefs délais.

1.2P. ELIGIBILITE

Le 31ème Rallye National des Côtes du Tarn compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes **2017, coefficient 4**
- Le Championnat du Comité Régional Midi-Pyrénées du Sport Automobile
- Le Challenge de l'ASA Route d'Argent 2016
- Le Challenge des commissaires du Comité Régional Midi-Pyrénées du Sport Automobile

1.3P. VERIFICATIONS

Avant le départ :

Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement et une heure de convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu le : vendredi 21 Octobre 2016.

L'accueil des équipages avec leurs remorques sera effectué, obligatoirement, sur le PARKING suivant : Chez M. BOUYGUE derrière la Cave de Vinalie - Rabastens route d'Albi 81800 RABASTENS.

● **Administratives : De 14H30 à 18H30** : Vérifications Administratives : Cave des vigneron de Rabastens VINOVALIE. Route d'Albi 81800 RABASTENS
(Suivant horaire de convocation).

● **Techniques : De 15H00 à 19H00** : Vérifications Techniques : Cave des vigneron de Rabastens VINOVALIE. Route d'Albi 81800 RABASTENS
(Suivant horaire de convocation).

Un parc remorques **obligatoire** (non gardé) sera mis en place Chez M. BOUYGUE derrière la Cave de Vinalie - Route d'Albi 81800 RABASTENS.
(Voir plan fourni avec la convocation).

Contrôle final

Les vérifications finales éventuelles auront lieu au :

Garage MOUÏSSET AUTOMOBILE

10, route de Sours - 81800 RABASTENS - ☎ : 05.63.33.75.23

Taux Horaire de la Main d'Œuvre : 60 € TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 3P. CONCURRENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

Dès parution du présent règlement, les demandes d'engagement seront reçues à l'adresse suivante :

Brigitte MARTY
81 Avenue Charles de Gaulle
81600 GAILLAC
☎ : 05.63.57.24.35
Port : 06.13.21.07.76
E.Mail : brigitte.veret@orange.fr

Clôture des engagements lundi 10/10/2016 à minuit (le cachet de la poste faisant foi).

3.1.1.1P – CONCURRENENTS ADMIS

Conforme au règlement standard FFSA.

Le nombre d'engagés maximum pour les 2 rallyes est fixé à 130. Pour être pris en considération, les engagements seront obligatoirement accompagnés du montant correspondant aux frais. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement.

3.1.1.2P – Droits d'engagements

Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

- **495 €** avec publicité obligatoire
- **990 €** sans publicité obligatoire (x2)

Une réduction de 30€ sera accordée aux équipages entièrement composés de licenciés à l'ASA du Vignoble Tarnais. (Si un seul membre dans l'auto : 15€)

Une réduction supplémentaire de 30€ sera accordée aux membres de l'Ecurie des 2 Rives. (Si un seul membre dans l'auto : 15€)

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- Du montant des droits d'engagement
- De la photocopie de la licence des 2 membres d'équipage
- De la photocopie du permis de conduire des 2 membres d'équipage
- De l'attestation de l'autorisation de conduire du propriétaire de la voiture.

3.2P – LES EQUIPAGES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.3P – ORDRE DE DEPART – PLAQUES - NUMEROS

Conforme au règlement standard FFSA.

- Le départ sera donné dans l'ordre des N°, le plus petit partant en tête.
- L'attribution se fera dans l'ordre suivant:
 - conducteurs prioritaires Rallye FFSA
 - conducteurs prioritaires Rallye COMITE REGIONAL MIDI PYRENEES
 - les autres conducteurs suivant la réglementation FFSA

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P – VOITURES ADMISES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.2P -- PNEUMATIQUES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P -- LIMITATION DE CHANGEMENT DE PIECES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.4P -- ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance est strictement interdite hors des parcs réservés à cet effet.

TOUTE INFRACTION ENTRAÎNERA LA MISE HORS COURSE.

Des places numérotées seront attribuées par concurrent, un seul véhicule d'assistance sera admis à pénétrer dans les parcs d'assistance. Ce véhicule sera matérialisé par un macaron, impérativement collé de manière visible, sur le pare-brise, et fourni lors des vérifications administratives. Toute infraction à cette règle pourra entraîner l'exclusion du concurrent concerné.

Dans chaque parc d'assistance, il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate de chaque voiture de course un extincteur pour foyer A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle de moins de 2 ans
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m x 5m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.
- De disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche étanche de protection et résistante aux hydrocarbures.
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

4.6.1.P -- IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA modifié le 08/06/2012

Conformément aux nouvelles dispositions d'identification des voitures de rallye (décret n° 2012-312 du 5 mars 2012 qui modifie l'article R.411-29 du code de la route et arrêtés du 14 mars 2012 et du 28 mars 2012), l'identification des voitures se fera par l'apposition de deux numéros (210 mm x 140 mm), l'un situé à l'avant de la voiture, et l'autre à l'arrière.

Le numéro d'identification sera celui attribué par l'organisateur en tant que numéro de course.

Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévu pour le rallye.

Cette identification concerne également les voitures 0, en configuration course.

Dans le cadre de l'application de la dérogation à l'article R.322-1 du code de la route, les plaques d'immatriculation doivent être soit retirées, soit occultées.

A l'arrière de la voiture, le numéro d'identification fourni par l'organisateur doit être positionné à l'emplacement de la plaque d'immatriculation, centré, le bord supérieur à la hauteur du bord supérieur de la plaque d'origine. De chaque côté du numéro d'identification, à droite et à gauche, une largeur de 155 mm minimum doit rester de couleur unie, sans inscription ou décoration (soit au total : $155 + 210 + 155 = 520$ mm = taille d'une plaque d'immatriculation). L'éclairage de cet emplacement doit fonctionner. A l'avant de la voiture, le numéro d'identification fourni par l'organisateur doit être positionné à droite du pare-brise (voir article 4.1.1.)

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm x 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

Les publicités obligatoires et facultatives seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6. 1P -- DESCRIPTION

Le 31ème Rallye National des Côtes du Tarn présente un parcours de 346,800 Kms comportant 12 épreuves spéciales d'une longueur totale de 158,850 Km.

Il est divisé en 3 étapes et 6 sections.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « ITINERAIRE ».

L'intervalle entre chaque voiture sera d'UNE minute. L'heure officielle du Rallye sera celle de l'horloge parlante (3699). Le découpage de l'itinéraire, ainsi repris dans le carnet de contrôle et le Road-Book sera disponible à partir du samedi 15 Octobre 2016 au (BAR LE PROGRES - Promenade des Lices à RABASTENS.

6.2P – RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Le samedi 15 octobre, le dimanche 16 octobre, jeudi 20 octobre et vendredi 21 octobre de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

6.2.1P NOMBRES DE PASSAGES

Le nombre de passages est limité à **3 par E.S maximum**, des contrôles seront effectués.

Tout retour en arrière, tout fractionnement et/ou bouclage en cours des épreuves spéciales est interdit.

Tout accès à une Epreuve Spéciale devra obligatoirement se faire par son départ.

Un autocollant obligatoire avec la mention « **reconnaissance** » **et un numéro d'ordre**, à apposer sur le véhicule de reconnaissance en haut et à droite du pare-brise sera distribué en même temps que le ROAD- BOOK.

6.2.2P – VOITURES DE RECONNAISSANCES

Voiture de série.

Pneus de série homologués route.

Les concurrents devront fournir à l'organisateur l'identification formelle de leur véhicule de reconnaissance (modèle, couleur, immatriculation) pour obtenir leur road- book.

En cas de changement de véhicule pendant les reconnaissances, le concurrent devra au préalable en avvertir l'organisateur.

Un contrôle de la conformité des véhicules de reconnaissance pourra être effectué à tout moment des reconnaissances.

6.2.3P -- EQUIPEMENT

Seuls les deux membres de l'équipage pourront être présents à bord de leur véhicule de reconnaissances. Si l'un des deux membres de l'équipage ne pouvait pas participer aux reconnaissances, une demande de dérogation, afin de le remplacer, devra être faite auprès de l'organisateur du Rallye.

6.4P -- CARNETS DE CONTROLE

Conforme au règlement standard FFSA.

6.5P -- CIRCULATION

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.1P -- DEPART

Conforme au règlement standard FFSA.

Le départ des voitures sera donné de minute en minute, premier départ le Vendredi 21 Octobre 2016, Promenade des Lices 81800 RABASTENS à 21h00.

7.2P -- DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conforme au règlement standard FFSA.

Les chefs de poste porteront des chasubles orange Chef de poste

Les commissaires porteront des chasubles orange.

Les commissaires Radio porteront des chasubles jaunes.

7.3P -- CONTROLES DE PASSAGE (CP) – CONTROLES HORAIRE (CH)

Conforme au règlement standard FFSA.

7.4P -- MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard FFSA. Sauf au parc de regroupement place Paul SAISSAC à LISLE SUR TARN où toutes dégradations entraîneraient la MISE HORS COURSE IMMEDIATE.

7.5P -- CONTROLES DE REGROUPEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

7.6P -- EPREUVES SPECIALES

Conforme au règlement standard FFSA.

Les temps seront enregistrés au 1/10 de seconde.

Liste des épreuves spéciales

1^{ère} ETAPE

Promenade des Lices 81800 RABASTENS / Place d'Hautpoul Gaillac (2 épreuves – 22,250 km d'E.S) :

- ES 1: SALVAGNAC : **Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.** 12,100 Km x 1 = 12.100 Km

- ES 2: -BARAT : **Conseil Régional Midi-Pyrénées.** 10.150 Km x 1= 10.150 Km

2ème ETAPE

- Place d'Hautpoul Gaillac/ Place de la Mairie Couffouleux (6 épreuves – 69.9 Km d'E.S)
- ES 3/5/7 : MONTAIGUT : **Association PhYrénées.** 9.300 Km x 3 = 27,900 Km
- ES 4/6/8 : SAINTE CECILE : **SKODA Toulouse** 14.000 Km x3 = 42.000 Km

3ème^{re} ETAPE

- COUFFOULEUX / Cave de Vinalie - Rabastens (4 épreuves - 66,700 km d'E.S) :
- ES 9/11 : SAINT CAPRAIS : **Vinalie** 25,000 x 2 = 50,000 Km
- ES 6/8 : MONTVALEN/TAURIAC : **Conseil Départemental du Tarn** 8,350 x 2 = 16,70 Km

7.6P – PARC FERME

Conforme au règlement standard FFSA.

Liste des Parcs Fermés :

- Promenade des Lices RABASTENS : Vendredi 21 après le CH B, suivant les vérifications administratives et techniques, et jusqu'au départ de la 1ère étape.
 - PARKING PLACE D'HAUTPOUL (place de l'hôtel de ville) à GAILLAC: Vendredi 21 à l'arrivée de la 1ère étape et jusqu'au départ de la 2^{ème} étape Samedi 22.
 - COUFFOULEUX : Samedi 22 Octobre 2016 à l'arrivée de la 2ère étape et jusqu'au départ de la 3ème étape Dimanche 23.
 - RABASTENS: Dimanche 23 Octobre 2016 et Cave VINOVALIE arrivée du Rallye jusqu'à l'affichage du classement officiel définitif.
- Pointage autorisé en avance autorisé aux CH 2A et 8A, et Non autorisé au CH 12A : Fin du Rallye.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Le classement final provisoire sera affiché 30' après Pointage du dernier concurrent au dernier CH, au PC du Rallye à la Mairie de RABASTENS le dimanche 23 octobre 2016 et sur le podium, à Vinalie - Rabastens (Cave).

ARTICLE 10P. PRIX

PRIX EN ESPECES (EURO) :

A) - CLASSEMENT SCRATCH

<u>Nombre de partants</u>	91 à 120	61 à 90	41 à 60
Au premier	1.000	900	700
Au deuxième	620	535	460
Au troisième	310	270	230
Au quatrième	155	135	110

B) - CLASSEMENT GROUPE (1)

<u>Nombre de partants</u>	<u>+ de 11</u>	<u>5 à 11</u>	<u>- 5</u>
Au premier	495	300	240
Au deuxième	300	170	
Au troisième	200	110	

C) - CLASSEMENT CLASSE

<u>Nombre de partants</u>	<u>+ de 11</u>	<u>6 à 11</u>	<u>5 à 3</u>
Au premier	495	495	495
Au deuxième	300	270	
Au troisième	200		

D) - CLASSEMENT FEMININ (Equipage 100% Féminin)

<u>Nombre de partantes</u>	<u>2 et +</u>
A la première	240

Le classement général n'est pas cumulable.

Le groupe et la classe sont cumulables.

(I) Les prix seront attribués si plus de 3 partants.

PRIX EN COUPES

- SCRATCH aux 3 premiers au scratch.
- GROUPE aux 3 premiers de groupe.
- CLASSE au premier de classe.
- FEMININ au 1er équipage.
- COMMISSAIRE 1 récompensé par tirage au sort.
- SECOURISTE 1 récompensé par tirage au sort.

Tous les équipages présents à la remise des prix seront récompensés

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le Dimanche 23 Octobre 2016 à 16h00 à la cave de VINOVALIE - RABASTENS. Dans la mesure où le début de la remise des prix a lieu le jour même de l'arrivée du Rallye, les pilotes classés qui bénéficieront d'un prix et qui ne se présenteraient pas, perdraient le bénéfice de leurs prix.

31ème Rallye National des Côtes du Tarn
ITINERAIRE ET HORAIRE DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2016
ETAPE N° 1 : RABASTENS / GAILLAC

CONTRÔLE	ITINERAIRE	KILOMETRAGE		TEMPS Imparti	HORAIRE 1ère voiture	HORAIRE dernière voiture	
		Partiel	Total				
CH A	Sortie des Vérifications à VINOVALIE à RABASTENS	0,000	0,000		14 H 30	18 H 30	
CH B	Entrée parc fermé RABASTENS	1,000	1,000	10'	14 H 50	18 H 50	
SECTION 1	CH 0	SORTIE parc fermé RABASTENS	0,000	0,000		21 H 00'	22 H 40'
	CH 0A	LISLE entrée parc Assistance	7,950	7,950	12'	21 H 12'	22 H 52'
	CH 0B	LISLE sortie parc Assistance	0,600	8,550	15'	21 H 27'	23 H 07'
	CH 1	LES ROUSSELS	20,300	28,850	25'	21 H 52'	23 H 32'
	ES 1	Départ SALVAGNAC	0,200	29,050	03'	21 H 55'	23 H 35'
	ES 1	Arrivée SALVAGNAC	12,100	41,150			
	Point STOP	SAINT MARTIN	0,300	41,450			
	CH 2	BRUGNAC	7,550	49,000	22'	22 H 17'	23 H 57'
	ES 2	Départ BARAT	0,100	49,100	03'	22 H 20'	00 H 00'
	ES 2	arrivée BARAT	10,150	59,250			
	PS	LES CAUMONTS	0,450	59,700			
	CH 2A	Parc fermé FIN DE PREMIERE étape Gaillac	8,800	68,500	25'	22 H 45'	00 H 25'

31ème Rallye National des Côtes du Tarn
ITINERAIRE ET HORAIRE DU SAMEDI 22 OCTOBRE 2016
ETAPE N° 2 : GAILLAC / COUFFOULEUX

	CONTRÔLE	ITINERAIRE	KILOMETRAGE		TEMPS Imparti	HORAIRE 1ère voiture	HORAIRE dernière voiture
			Partiel	Total			
SECTION 2	CH 2B	SORTIE parc fermé GAILLAC	0,000	0,000		09 H 00'	10 H 40'
	CH 2C	LISLE entrée parc Assistance	10,750	10,750	15'	09 H 15'	10 H 55'
	CH 2D	LISLE sortie parc Assistance	0,550	11,300	45'	10 H 00'	11 H 40'
	CH 3	LES FORTIS	2,050	13,350	05'	10 H 05'	11 H 45'
	ES 3	Départ MONTAIGUT	0,300	13,650	03'	10 H 08'	11 H 48'
	ES 3	Arrivée MONTAIGUT	9,300	22,950			
	Point STOP	LES FERRIERES	0,300	23,250			
	CH 4	RAMAYE	4,900	28,150	18'	10 H 26'	12 H 06'
	ES 4	Départ SAINTE CECILE	0,200	28,350	03'	10 H 29'	12 H 09'
	ES 4	Arrivée SAINTE CECILE	14,000	42,350			
	Point STOP	Teoulet	0,300	42,650			
	CH 4A	LISLE SUR TARN entrée Parc de Regroupement	14,650	57,300	30'	10 H 59'	12 H 39'
SECTION 3	CH 4B	LISLE SUR TARN sortie Parc de Regroupement / Entrée Assistance	0,100	57,400	80'	12 H 19'	13 H 59'
	CH 4C	LISLE sortie parc Assistance	0,600	58,000	45'	13 H 04'	14 H 44'
	CH 5	LES FORTIS	2,050	60,050	05'	13 H 09'	14 H 49'
	ES 5	Départ MONTAIGUT	0,300	60,350	03'	13 H 12'	14 H 52'
	ES 5	Arrivée MONTAIGUT	9,300	69,650			
	Point STOP	LES FERRIERES	0,300	69,950			
	CH 6	RAMAYE	4,900	74,850	18'	13 H 30'	15 H 10'
	ES 6	Départ SAINTE CECILE	0,200	75,050	03'	13 H 33'	15 H 13'
	ES 6	Arrivée SAINTE CECILE	14,000	89,050			
	Point STOP	Teoulet	0,300	89,350			
SECTION 4	CH 6A	LISLE SUR TARN entrée Parc de Regroupement	14,650	104,000	30'	14 H 03'	15 H 43'
	CH 6B	LISLE SUR TARN sortie Parc de Regroupement / Entrée Assistance	0,100	104,100	80'	15 H 23'	17 H 03'
	CH 6C	LISLE sortie parc Assistance	0,600	104,700	45'	16 H 08'	17 H 48'
	CH 7	LES FORTIS	2,050	106,750	05'	16 H 13'	17 H 53'
	ES 7	Départ MONTAIGUT	0,300	107,050	03'	16 H 16'	17 H 56'
	ES 7	Arrivée MONTAIGUT	9,300	116,350			
	Point STOP	LES FERRIERES	0,300	116,650			
	CH 8	RAMAYE	4,900	121,550	18'	16 H 34'	18 H 14'
	ES 8	Départ SAINTE CECILE	0,200	121,750	03'	16 H 37'	18 H 17'
	ES 8	Arrivée SAINTE CECILE	14,000	135,750			
Point STOP	Teoulet	0,300	136,050				
CH 8A	COUFFOULEUX parc fermé FIN DE DEUXIEME ETAPE	21,450	157,500	45'	17 H 22'	19 H 02'	

31ème Rallye National des Côtes du Tarn
ITINERAIRE ET HORAIRE DU DIMANCHE 23 OCTOBRE 2016
ETAPE N° 3 : COUFFOULEUX /RABASTENS

	CONTRÔLE	ITINERAIRE	KILOMETRAGE		TEMPS Imparti	HORAIRE 1ère voiture	HORAIRE dernière voiture
			Partiel	Total			
SECTION 5	CH 8B	COUFFOULEUX sortie Parc fermé	0,000	0,000		09 H 00'	10 H 10'
	CH 8C	RABASTENS entrée parc Assistance	1,880	1,880	10'	09 H 10'	10 H 20'
	CH 8D	RABASTENS sortie parc Assistance	0,700	2,580	40'	09 H 50'	11 H 00'
	CH 9	CAVALADE	2,520	5,100	08'	09 H 58'	11 H 08'
	ES 9	Départ SAINT CAPRAIS	0,150	5,250	03'	10 H 01'	11 H 11'
	ES 9	Arrivée SAINT CAPRAIS	25,000	30,250			
	Point STOP	LA PIGEONNIERE	0,400	30,650			
	CH 10	BERAL	7,700	38,350	40'	10 H 41'	11 H 51'
	ES 10	Départ MONTVALEN	0,250	38,600	03'	10 H 44'	11 H 54'
	ES 10	Arrivée MONTVALEN	8,350	46,950			
	Point STOP	TERRAS	0,350	47,300			
	CH 10A	RABASTENS entrée Parc de Regroupement	13,150	60,450	30'	11 H 14'	12 H 24'
SECTION 6	CH 10B	RABASTENS sortie Parc de Regroupement	0,100	60,550	60'	12 H 14'	13 H 24'
	CH 10C	RABASTENS entrée parc Assistance	0,830	61,380	05'	12 H 19'	13 H 29'
	CH 10D	RABASTENS sortie parc Assistance	0,700	62,080	40'	12 H 59'	14 H 09'
	CH 11	CAVALADE	2,520	64,600	08'	13 H 07'	14 H 17'
	ES 11	Départ SAINT CAPRAIS	0,150	64,750	03'	13 H 10'	14 H 20'
	ES 11	Arrivée SAINT CAPRAIS	25,000	89,750			
	Point STOP	LA PIGEONNIERE	0,400	90,150			
	CH 12	BERAL	7,700	97,850	40'	13 H 50'	15 H 00'
	ES 12	Départ MONTVALEN	0,250	98,100	03'	13 H 53'	15 H 03'
	ES 12	Arrivée MONTVALEN	8,350	106,450			
	Point STOP	TERRAS	0,350	106,800			
	CH 12A	VINOVALIE - RABASTENS Parc fermé FIN RALLYE	14,000	120,800	30'	14 H 23'	15 H 33'

